

**Assemblée générale annuelle – samedi 17 juin 2017 à 10h00
Terminée à 12h00, au Pavillon du Lac Bleu**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE

**Secrétaire de la réunion : Manon Lavallée. Liste des participants : remise sur demande.
Quorum a été atteint avec 32 présences.**

1. MOT DE BIENVENUE par la présidente de l'APELB et de l'assemblée : Lyne Demontigny

- Bienvenue aux résidents et membres. Bienvenue aux nouveaux résidents.
- Remerciement à Monsieur Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte et à Mme Chantal Lachaine, conseillère municipale pour leur présence à notre assemblée

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR par la présidente

3. RAPPORT DES FINANCES

- Les revenus de la vente des cartes de membre de 2016 ont été de 1180\$, nous avons une somme de 6000\$ environ dans le compte bancaire.
- Nous dépendons de la vente des cartes de membres chaque année pour payer les frais fixes comme le site WEB, l'entretien des plantes dans la section des boîtes aux lettres, pour l'entretien du Parc Veilleux ainsi que notre adhésion au CRE et au RSVL. Notre situation financière est stable.
- L'ensemencement des poissons a été financé par la collecte de M. Franco Raviele que nous remercions mais il ne pourra pas refaire cet exercice cette année.
- Le Camp familial a procédé à un ensemencement du lac pour la journée de la pêche organisée en juin, et un montant de 2600\$ a été alloué par le gouvernement à cet effet. On peut espérer une telle cotisation à chaque année car il s'agit d'un programme gouvernemental. Nous remercions les responsables du camp de leur collaboration.

Vous trouverez le détail du budget de 2016 à la dernière page du présent document.

4. ENVIRONNEMENT

- Marc-André Cardin nous mentionne que nous avons reçu le rapport de la transparence de l'eau, lequel est disponible sur notre site Web. Nous n'avons pas de données du RSVL cette année, par contre, le Camp a fait faire une analyse de l'eau de baignade pour son accès à la plage et celle-ci est cotée A. Les résultats pourraient toutefois être différents ailleurs sur le lac.

- Nous remercions Monsieur André Proulx pour les travaux faits au Parc Veilleux (plantation de fleurs) et la facture lui sera remboursée pour leur achat. Un merci aux autres bénévoles qui aident aux différentes tâches pour l'entretien des fleurs, plantes et plate-bande.
- Une question est posée relativement à l'invasion de chenilles qui sévit actuellement, nous invitons les citoyens à utiliser des moyens naturels non dommageables pour l'environnement.
- Une question est soulevée au niveau de la pollution lumineuse, surtout quand les voisins ont des lumières ouvertes jour et nuit, et que celles-ci dérangent. Comme il s'agit souvent d'une question de sécurité, nous suggérons de tenter de s'entendre avec les voisins à cet effet.
- M. Lalonde demande que l'APELB fasse partie du CRE. Mme Dagenais confirme que c'est notre intention de le faire.
 - Proposé par M. Lalonde
 - Secondé par M. DeBellefeuille
 - Accepté à l'unanimité

5. NAVIGATION

- Les bouées ont été installées par les pompiers de la ville, il semble y avoir un problème avec une bouée isolée et non utile, la ville sera contactée pour retirer la bouée.
- Mme Berthelet mentionne qu'il y a encore des bateaux qui passent près des nageurs et demande que la vitesse soit uniforme partout sur le lac. Nous croyons que les plaisanciers ont déjà accepté de respecter la réglementation en place, et que de demander des amendements à celle-ci pourrait empirer la situation car il y va de la bonne volonté de tous de faire attention aux baigneurs et aux baigneurs de bien se faire voir. Une affiche incitative sera placée sur le babillard à cet effet.

6. Sports et Loisirs

- Débroussaillage et nettoyage des pistes. Nous demandons à Mme Chantal Lachaine de nous fournir une carte des pistes qui sont sur le secteur qui nous appartient maintenant et nous prévoyons un nettoyage de ces pistes lors d'une corvée qui aurait lieu possiblement en juillet prochain.
- Terrain de Volleyball. M. DeBellefeuille demande si les gens seraient intéressés à ce qu'un terrain de volleyball soit aménagé près du terrain de pétanque. Comme la majorité est en faveur, nous regarderons la possibilité.

7. Élections

➤ Président

La candidature de Mme Lyne Demontigny est proposée par M. Ducharme, celle-ci est secondée par M. St-Pierre. Lyne Demontigny accepte la proposition et est donc élue par acclamation.

➤ Directeur de la navigation

Personne n'est proposé. M Luc Dagenais accepte de continuer en tant que directeur de la navigation pour les 2 prochaines années

➤ Directeur des sports et loisirs et Vice-Président

Aucune proposition, les postes restent vacants.

8. Levée de l'assemblée à 12h00

Voir le budget 2016 à la page suivante

APELB - Comptabilité 2016

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Solde bancaire début	1 087,86 \$	1 084,91 \$	1 081,96 \$	1 079,01 \$	1 042,06 \$	1 039,11 \$	3 596,16 \$	3 716,38 \$	2 827,90 \$	3 334,95 \$	3 332,00 \$	3 329,05 \$
Ventes de cartes									400,00 \$			
Dépôt à la banque						110,00 \$	110,00 \$		510,00 \$		*	20,00 \$
Petite caisse								50,00 \$			*	(20,00) \$
Retour de taxes												
Impôts à payer				(34,00) \$			13,17 \$					
Taxes municipales												
Casier postal									(180,00) \$			
Bureau												
Site Web						(550,00) \$		(513,53) \$				
Journée de la pêche												
Entretien boîtes aux lettres				(195,00) \$								
AGA									(110,00) \$			
Qualité de l'eau								(372,00) \$				
Assurances												
Frais bancaires	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$	(2,95) \$
Divers												
* Pacte Rural						3 000,00 \$						
Solde bancaire fin du mois	1 084,91 \$	1 081,96 \$	1 079,01 \$	1 042,06 \$	1 039,11 \$	3 596,16 \$	3 716,38 \$	2 827,90 \$	3 334,95 \$	3 332,00 \$	3 329,05 \$	3 346,10 \$
Petite Caisse \$	365,00 \$	365,00 \$	365,00 \$	170,00 \$	170,00 \$	170,00 \$	170,00 \$	220,00 \$	330,00 \$	330,00 \$	330,00 \$	310,00 \$
* Pacte Rural						3 000,00 \$						
Total Avoir APELB	1 449,91 \$	1 446,96 \$	1 444,01 \$	1 212,06 \$	1 209,11 \$	3 766,16 \$	3 886,38 \$	3 047,90 \$	3 664,95 \$	3 662,00 \$	3 659,05 \$	3 656,10 \$

* 20.00\$ chèque pour poissons déposé ensuite donné en \$ à Franco pour collecte